Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20261113-DCM_2026_120-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2026

CONVOCATION : 6 novembre 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Sylvie FASQUEL, Laurent BAUDE, Isabelle LIMOUX, Jean-François LE BOUGUENNEC, Sylvie RITZENTHALER, Alain DECIMA, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Thierry GUERRIAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Véronique FRUGNAC, Yves-Marie LALLICAN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Sylvie DUHAMEL, Erwan MOREAU, Edwige SALLÉ, Insaf GUETAT ANTOINE, Roselyne NOBILET.
Absents : Sabiha UGUEN, Etienne JEGOU, Audrey BOURDIN.
Procurations : Jérôme CUSSONNEAU, Sylvie DUHAMEL, Yannick COCHAUD.

120. FINANCES - MARCHÉ - Attribution du marché de fourniture et pose d'un bâtiment modulaire pour les services techniques (Acte 1.1)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande publique,
Considérant l'appel d'offres mis en ligne début juillet 2026,
Considérant la phase de négociation menée suite à la réception des offres et conformément au règlement de consultation,

Monsieur le Maire présente l'exposé suivant :

Pour rappel, la collectivité souhaite améliorer les conditions d'accueil et de travail des agents des services techniques. Les locaux actuels ne permettent plus de répondre de manière satisfaisante à l'évolution des effectifs et aux besoins du service, notamment en matière de vestiaires, de bureaux et d'espaces collectifs.
Cette réflexion concerne également le service bâtiment, dans une logique globale d'amélioration et d'optimisation des locaux existants, en parallèle des études qui vont être lancées dans le cadre du projet de création d'un nouveau Centre Technique Municipal

Après analyse des offres actualisées, conformément au tableau d'analyse joint en annexe (ANNEXE 3), l'entreprise **ALGECO se distingue par une offre présentant le meilleur compromis**, notamment grâce à une variante proposant un bâtiment modulaire doté d'une isolation en mousse polyuréthane, offrant de bonnes performances d'isolation thermique.
Le montant de cette offre s'élève à **92 200 € HT - 110 640 € TTC**.

À la suite d'échanges avec l'entreprise ALGECO, le plan d'aménagement a également été modifié afin d'augmenter la surface du réfectoire, portée à **24,16 m²**. Cet espace constitue en effet le lieu de vie principal des agents pendant leurs pauses et sera également utilisé pour les réunions et les briefings du matin. Cette adaptation vise ainsi à améliorer le confort d'utilisation et à répondre au mieux aux besoins quotidiens des services techniques.

Vu l'avis favorable de la commission « urbanisme – travaux » en date du 14/10/2026,
Vu l'avis de la commission « AFRH » en date du 04/11/2026,

Ceci exposé,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20261113-DCM_2026_120-DE

- **RETIENT** l'offre d'ALGECO pour un montant de 92 200 € HT – 110 640 € TTC,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision

Pour extrait certifié conforme,

